



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Madame Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 4313 du 24 juin 2026 de Monsieur le Député Meris Sehovic au sujet de la ligne ferroviaire de l'Eifel entre Trèves et Cologne

L'honorable député s'enquiert sur la ligne ferroviaire de l'Eifel entre Trèves et Cologne.

1. Madame la Ministre peut-elle confirmer que le gouvernement luxembourgeois soutient le projet d'électrification et de doublement de la ligne de l'Eifel entre Trèves et Cologne, notamment dans la perspective d'une meilleure connexion ferroviaire entre le Luxembourg et Cologne ?

Le Gouvernement accorde une importance capitale à la ligne ferroviaire de l'Eifel en tant que futur axe de transport entre la région frontalière germano-luxembourgeoise et l'agglomération de Cologne en particulier. De notre point de vue, la mise à double voie ainsi que l'électrification de la ligne constituent des conditions essentielles pour une offre ferroviaire attractive, performante et respectueuse du climat, dans l'optique d'un développement durable de la mobilité. C'est ainsi que je peux confirmer notre soutien pour ce projet. Cette position politique a été retenue aussi bien dans une lettre d'intention signée avec les Länder concernés par cette offre ferroviaire, qu'avec une position commune avec le ministre fédéral allemand en charge des transports.

2. Des discussions ou négociations concrètes sont-elles actuellement en cours entre le Luxembourg et les autorités allemandes au sujet d'une participation luxembourgeoise à ce projet ? Dans l'affirmative, quelle en serait la nature, notamment sur les plans politique, technique ou financier ?

Comme ce projet constitue une étape importante vers le renforcement des liaisons ferroviaires transfrontalières et l'approfondissement de la coopération germano-luxembourgeoise en matière de politique des transports, le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics est prêt à accompagner activement la mise en œuvre du projet tel que prévu dans la lettre d'intention cosignée et à poursuivre l'étroite coordination avec les partenaires allemands compétents. Sur le plan technique, les CFL sont disposés à mettre en place du matériel roulant homologué pour l'Allemagne afin de réaliser une partie des trajets vers Cologne. Toutefois, l'accompagnement du projet sur l'infrastructure ne comporte pas de participation financière de la part du Luxembourg.

3. Le gouvernement dispose-t-il d'une évaluation des gains attendus pour les usager·ère·s au départ du Luxembourg, notamment en ce qui concerne la réduction des temps de trajet vers Cologne et l'amélioration des correspondances vers le centre et le nord de l'Allemagne ?

Un doublement de la ligne de l'Eifel, adapté aux besoins, ainsi que son électrification sont nécessaires afin d'améliorer à long terme la liaison ferroviaire entre le Luxembourg et Cologne via Trèves. À l'heure actuelle, le Luxembourg est relié à Cologne par une seule liaison directe quotidienne, empruntant l'itinéraire via Coblenche, avec un temps de parcours d'environ 3h30 (il s'agit du « Düsseldorf »). Cette liaison sera toutefois suspendue du 11 juillet au 12 décembre 2026 en raison des travaux d'assainissement général de la ligne de la rive droite du Rhin.

En dehors de cette liaison directe, les voyageur·euse·s doivent actuellement effectuer une correspondance à Coblenche, ce qui porte le temps de trajet à un peu plus de quatre heures. Le projet de modernisation de la ligne de l'Eifel permettra d'améliorer sensiblement la desserte entre le Luxembourg et Cologne. Deux chantiers restent néanmoins à achever du côté allemand : l'électrification de la ligne, actuellement prévue pour décembre 2028, ainsi que l'assainissement des ponts ferroviaires de la ceinture sud-ouest de Cologne, planifiée à l'horizon 2030.

Une fois ces travaux réalisés, des liaisons directes régulières entre le Luxembourg et Cologne pourront être proposées. Un train régional express (RE), empruntant la ligne de l'Eifel, circulera toutes les quatre heures avec un temps de parcours estimé à environ 3h20. Avec un décalage de deux heures, un second train direct circulant aussi toutes les quatre heures, desservant davantage de gares intermédiaires sur le même itinéraire, reliera également Luxembourg à Cologne. Son temps de parcours est estimé à un peu plus de quatre heures. Ainsi, il est possible de parler d'une liaison Luxembourg-Trèves-Cologne avec une cadence de deux heures (alternance entre un train rapide et un train omnibus).

En termes de performance, d'après nos derniers échanges avec nos homologues du SPNV-Nord ainsi que sur base des simulations réalisées, le train régional express permettra un gain de temps d'environ 10 à 15 minutes par rapport à l'actuel « Düsseldorf » et d'environ 45 à 50 minutes par rapport à la liaison actuelle avec correspondance.

Luxembourg, le 22.07.2026

La Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics
(s.) Yuriko BACKES